

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 octobre 2020	N° 2020-342

Convocation du 16 octobre 2020

Aujourd'hui vendredi 23 octobre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Emmanuelle AJON à M. Baptiste MAURIN
Mme Simone BONORON à M. Emmanuel SALLABERRY
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS
Mme Eva MILLIER à M. Franck RAYNAL
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Claude BICHET à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h15
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 11h45
Mme Harmonie LECERF à Mme Fannie LE BOULANGER à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 octobre 2020	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	N° 2020-342

Sciences Po Bordeaux - Chaire "Diasporas africaines" - Avenant à la convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La chaire « Diasporas africaines »

Créée en juillet 2019, la chaire « Diasporas africaines », développée au sein de Sciences Po Bordeaux et du laboratoire « Les Afriques dans le Monde », vise à faire du site universitaire bordelais l'un des pôles principaux pour la recherche sur les diasporas africaines en France et en Europe.

La chaire a deux objectifs principaux :

- améliorer les connaissances des processus et des pratiques à travers lesquels les membres des diasporas se mobilisent et participent à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la France et des pays d'origine ;
- mettre ces connaissances au service des acteurs sociaux et institutionnels s'occupant de l'insertion des diasporas dans le tissu social et politique des pays d'accueil et d'origine.

Bordeaux Métropole a retenu, dans le cadre de sa compétence en matière de soutien à des programmes de recherche, le programme d'actions de la chaire pour la période de juillet 2019 à décembre 2020.

Convention du 23 janvier 2020

Par délibération n°2019/35176 du 29 novembre 2019, Bordeaux Métropole a accordé une subvention de 18 000 € en faveur de Sciences Po Bordeaux pour la réalisation des activités de la chaire « Diasporas africaines ».

Cette subvention est assortie d'une convention, signée le 23 janvier 2020.

Selon l'article 4 de la convention, intitulé « Modalités de versement de la subvention », la subvention sera payée en deux tranches :

- 70 %, soit la somme de 12 600 €, après signature de la convention ; ce premier acompte a été versé le 27 janvier 2020,
- 30%, soit la somme de 5 400 €, sur production des pièces prévues à l'article 5 dans les six mois suivant la clôture de l'exercice comptable et au plus tard le 31 août 2021.

Impact de la crise sanitaire COVID-19 et avenant à la convention du 23 janvier 2020

L'activité de la chaire au premier semestre 2020 a été fortement perturbée par l'état d'urgence sanitaire décrété dans le cadre de la crise de la COVID-19.

Il était notamment prévu d'organiser un cycle de séminaires mensuels (janvier à mai) et un grand colloque de restitution des projets de recherche et études menés en 2019. Cet événement, temps fort de valorisation des travaux de la chaire auprès du public, était prévu pour les 2 et 3 juin 2020 en amont du sommet Afrique-France.

En raison des mesures et restrictions instaurées par le gouvernement, et en particulier les interdictions ou limitations des rassemblements, le colloque n'a pas pu avoir lieu et a été reporté à juin 2021.

Dans ce nouveau calendrier, la date limite du 31 août 2021 n'est plus adaptée pour permettre à Sciences Po Bordeaux de produire les pièces justificatives exigées pour le paiement du solde de la subvention et en partie liées à cet événement. Il s'avère par conséquent nécessaire de reporter cette date au 31 décembre 2021 par un avenant à la convention du 23 janvier 2020.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération n°2019/35176 du 29 novembre 2019 accordant à Sciences Po Bordeaux une subvention de fonctionnement pour les activités de la chaire « Diasporas africaines »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les activités de la chaire « diasporas africaines » prévues au premier semestre 2020 ont été reportées en raison de la crise sanitaire COVID-19 et des mesures et restrictions instaurées,

DECIDE

Article unique : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer l'avenant ci-annexé, prolongeant la date limite de production des pièces nécessaires au paiement du solde de la subvention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Madame MELLIER, Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 octobre 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 OCTOBRE 2020	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 27 OCTOBRE 2020	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT